

L'immigration extra-européenne, un défi majeur pour l'Union européenne

Par Aymeric Chauprade

L'Union européenne ne sera une réalité de puissance qu'à la condition (nécessaire mais non suffisante) qu'elle ait une cohérence identitaire. Mon propos vise à montrer que l'immigration extra-européenne hypothèque sérieusement cette possibilité d'identité commune et ouvre sur la perspective d'une disparition, dans ce siècle, du substrat non seulement ethnique mais aussi culturel de l'Europe.

Trois parties seront successivement traitées dans cette communication.

1/ L'effondrement démographique des peuples européens.

2/ Le repeuplement de l'Union par des populations extra-européennes.

3/ Les facteurs d'amplification du phénomène.

La population de l'Union européenne à quinze membres, avant l'élargissement de 2004, se caractérisait déjà comme étant la population la plus âgée du monde. En 2004, la part des enfants et jeunes âgés de moins de vingt ans est inférieure à celle des personnes âgées de plus de soixante ans. Cette situation est révélée plus encore par la comparaison du rapport dit de vieillissement démographique par zone régionale. Ce rapport est égal au quotient de la "post fécondité" sur la "pré fécondité", soit le nombre de seniors (personnes âgées de plus de cinquante ans) sur le nombre d'enfants et jeunes âgés de moins de vingt ans. Pour l'Union européenne des Quinze (avant l'élargissement) ce rapport est de 1,5 et, si l'on examine le détail du vieillissement par nation, les situations les plus graves sont celles de l'Italie (1,85) et de l'Allemagne (1,7) tandis que la France affiche un rapport de 1,28, donc inférieur à la moyenne européenne. Autrement dit, pour les Quinze, la "vieillesse" est déjà à 50% plus présente que la "jeunesse" et pour certains pays, comme l'Italie et l'Allemagne, on tend vers les 2 « seniors » pour 1 jeune. Regardons ce chiffre en Amérique du Nord, dans l'espace ALENA. Le rapport y est de 0,74 ce qui signifie que les personnes âgées de moins de vingt ans sont moins nombreuses encore que celles de plus de cinquante. La démographie nord-américaine est donc beaucoup moins déclinante que celle de l'Europe. Quant aux zones économiquement émergentes comme l'Inde et la Chine, leur entrée dans le vieillissement est bien plus récente que la nôtre ; la jeunesse y reste nombreuse : en Chine il y a presque deux fois plus de jeunes de moins de vingt ans que de personnes de plus de cinquante (le rapport est de 0,58); trois fois plus en Inde (rapport de 0,34). Enfin, le record de jeunesse est affiché par la civilisation islamique (très contrastée cependant entre les mondes arabe, turc, asiatique et africain) dont le rapport de vieillissement démographique est de 0,22 (soit une "jeunesse" cinq fois plus représentée que les seniors).

L'effondrement de la fécondité est un phénomène qui touche le monde entier à l'exception toutefois de l'Afrique subsaharienne, laquelle n'est pas encore entrée dans le processus d'inversion de la pyramide des âges. Mais si le monde entier (sauf l'Afrique noire donc) se trouve dans le processus d'inversion de cette pyramide, il est important de souligner que ce sont les Européens qui y sont entrés les premiers. Or dans l'histoire, le décalage temporel entre les différentes aires géographiques est décisif, car les flux de migrations vont depuis toujours des zones les plus jeunes vers les zones les plus âgées. C'est l'excédent démographique européen, à la sortie du Moyen Age, qui a provoqué le repeuplement du continent américain à partir du XVI e siècle. Intéressons nous donc à ce décalage temporel entre zones géographiques. L'inversion de la pyramide des âges signifie que la part des plus de soixante ans devient supérieure à celle des moins de vingt ans. Dès 1965, la Suède est

entrée dans l'inversion ; l'ensemble de l'Union au début des années 1980, la Russie en 1995, l'ALENA et la Chine y entreront autour de 2010, l'Afrique du Nord autour de 2030 et l'ensemble du monde musulman au début des années 2040.

L'Union européenne est donc bien confrontée à un défi démographique d'importance majeure ; sa propre survie est en jeu car elle déjà « vieille » tandis que tous ses autres concurrents géopolitiques sont plus jeunes.

L'explication de ce vieillissement accéléré ne réside toutefois pas seulement dans l'allongement de la durée de la vie, conséquence du développement matériel de l'Occident. Pour large partie, elle résulte d'un effondrement de la natalité. Sur les vingt-cinq pays de l'Union élargie, dix-sept (dont ceux d'Europe centrale) connaissent en effet des excédents de décès par rapport aux naissances. Il y a trente ans, sur les territoires européens correspondant à l'Europe des Quinze et qui comptaient alors 330 millions d'habitants, le nombre annuel de naissances au sein de l'Union était supérieur à six millions. S'agissant des mêmes pays, il s'est aujourd'hui effondré passant de 6 à 4 millions alors que la population européenne considérée croissait de 50 millions. Autre chiffre frappant : avec ses quelques 380 millions d'habitants, l'Union européenne des quinze pays d'avant l'élargissement de 2004 n'a pas plus de naissances avec ses quelques 380 millions d'habitants que les Etats-Unis avec leurs 295 millions de citoyens (c'est-à-dire la population de l'Union à quinze moins l'Allemagne !).

Or l'élargissement n'apporte aucune solution au problème de la dénatalité. Bien au contraire, il l'aggrave. Chaque année, l'Europe orientale perd 200 000 habitants. La situation est encore pire au-delà des frontières de la Grande Europe. La Russie, la Biélorussie et l'Ukraine ensemble perdent 1,2 millions d'habitants par an.

C'est donc bien à un phénomène de dépeuplement massif de l'Europe par ses populations autochtones auquel nous assistons, la dénatalité expliquant largement le vieillissement voire la réduction des populations.

Or, parallèlement au recul de ses populations de souche, l'Union européenne affronte depuis le dernier tiers du XX e siècle, un autre défi majeur : l'établissement en masse sur les sols nationaux de populations d'origine extra-européenne. Très logiquement, les migrants viennent compenser (pour partie) le dépeuplement européen.

Deux aires géographiques sont à distinguer de ce point de vue au sein de l'Union.

- la nouvelle Europe, celle de l'élargissement, qui se dépeuple à grande vitesse et n'est que très peu concernée par les flux migratoires extra-européens.

- l'Europe occidentale (celle que l'on appelle parfois la « vieille Europe » mais qui n'a pas plus d'ancienneté historique que la "nouvelle"). Son accroissement naturel (soustraction des décès aux naissances) n'est, pour quinze pays, que de +400 000, tandis que son solde migratoire annuel est de l'ordre de +1,6 millions de personnes¹. Autrement dit, l'immigration (légale) est quatre fois plus importante que l'accroissement naturel des citoyens européens (qui évidemment ne sont pas uniquement des Européens de souche). Si l'immigration progresse 4 fois plus vite que l'accroissement naturel (lequel, faut-il encore le répéter, comptabilise la natalité des immigrés arrivés les années précédentes), on peut alors en conclure aisément que la population européenne est en passe d'être remplacée, sur un temps historique très court (un siècle) par des populations non européennes. Autrement dit, l'Europe en tant que réalité ethnique est en voie de disparition.

Officiellement, selon *Eurostat*, l'Union à quinze pays compterait 15 millions d'étrangers extra européens ne disposant pas de la citoyenneté d'un pays membre. Ce qui représente environ 4% de la population de cet ensemble. Mais ce chiffre ne prend pas en compte les populations extra européennes, très nombreuses, qui ont acquis la citoyenneté de l'Union. Nous ne disposons pas de chiffre à l'échelle européenne parce que, dans leurs statistiques

¹ A elle seule, l'Allemagne accueille presque la moitié des arrivants annuels dans l'Union à 15 : + 700 000 immigrés chaque année.

officielles, plusieurs pays ne distinguent pas, une fois la nationalité acquise, les citoyens selon leur origine ethnique.

Considérons le cas français, l'un des pays les plus concernés par les flux migratoires extra-européens. Nous disposons de chiffres de l'INSEE pour l'année 2001. Officiellement, 9 % de la population de la France métropolitaine (sans les territoires d'Outre-mer donc) est originaire du continent africain et d'Eurasie (Turquie). A eux seuls, ces 9 % de la population de la France métropolitaine assurent 16 % des naissances en France (qui donnent accès à la nationalité française), soit 110 000 naissances. Une projection pour 2030 ouvre sur la perspective suivante : dans 25 ans, la France compterait 10 millions de résidents légaux d'origine extra-européenne, ce qui représenterait 15 % de la population (on serait donc passé de 9 % à 15 %) et 30 % des naissances. Autrement dit, au tiers de ce siècle, un tiers de la « future France » serait déjà d'origine extra-européenne. Dans ces conditions, il paraît assuré qu'à la fin du siècle, la population de France serait très majoritairement de souche extra-européenne, les derniers « Gaulois » étant en train de mourir.

Or, jusqu'à présent nous n'avons considéré que l'immigration légale, qui est comptabilisée officiellement et soutenue par « l'Etat providence » européen.

Or l'immigration illégale est un phénomène qui pèse aussi à côté de l'immigration légale, et ceci de manière croissante puisqu'il s'accélère dans tous les pays européens.

En France, les autorités arrêtent en moyenne 10 000 clandestins par an et elles estiment qu'il ne s'agit là que d'un dixième environ des flux illégaux. Les optimistes penchent pour 100 000 entrées illégales par an, les pessimistes pour 300 000. Selon Maxime Tandonnet, spécialiste des flux migratoires au Ministère de l'Intérieur français, plus de 600 000 immigrés en situation irrégulière vivent en France en 2004.

Les portes de l'immigration clandestine en Europe sont la Méditerranée occidentale et la Méditerranée orientale.

Chaque jour des centaines de candidats à l'émigration illégale vers l'Union européenne tentent de passer par le détroit de Gibraltar, les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla en Afrique du Nord (Maroc). Le taux de départ annuel au Maroc est de 15 % des hommes valides, soit 7,5 fois la moyenne mondiale du taux d'émigration par pays (2 %). Ceux qui échouent en étant arrêtés puis refoulés, quand ils ne meurent pas dans des conditions dramatiques (noyades, assassinats par les passeurs), tentent de nouveau leur chance par les Canaries.

En Méditerranée orientale, la principale plateforme d'accès est la Grèce (frontière albano-grecque et détroit de Bosphore), l'immigration clandestine provenant de trois sources différentes : les territoires de l'ex-Yougoslavie ravagés par la guerre et l'épuration ethnique, le Moyen-Orient, la lointaine Asie. Les flux d'immigrants qui touchent la Grèce impressionnent par leur ampleur. Alors que la Grèce ne compte qu'une dizaine de millions d'habitants, elle a refoulé en une dizaine d'années plus de 2 millions de clandestins soit l'équivalent d'un cinquième de sa population ; par comparaison, c'est comme si l'Italie dans le même temps avait refoulé 11 millions d'immigrants illégaux.

Citons ici le propos de Rosseto Fabiola, économiste du travail et expert de l'immigration à l'Université d'Athènes : « J'ai calculé que les étrangers en Grèce représentent déjà 7,5% de la population et que leur croissance est exponentielle, 12 à 14 fois supérieure aux chiffres que nous avons il y a dix ans »².

Mais, avant la Grèce, la plateforme de projection de l'immigration clandestine vers l'Union européenne, c'est la Turquie. Les autorités d'Ankara arrêtent environ 100 000 illégaux par an et la pression exercée sur la Turquie par l'Asie centrale et lointaine et par le Moyen-Orient est formidable.

² Dans le quotidien milanais « Il Sole » en février 2000.

En Méditerranée orientale, l'immigration n'arrive pas seulement par la Turquie puis la Grèce, ou bien directement par la Grèce, elle arrive aussi directement par l'Italie : par les frontières avec la Slovénie (30 à 40 000 arrestations annuelles selon le procureur de Trieste) ; par le canal d'Otrante et la Sicile des milliers de clandestins albanais ou tunisiens cherchent à pénétrer l'Union.

Les Européens vivent donc un double phénomène démographique. Ils vieillissent car ils ne font plus assez d'enfants et ils sont progressivement remplacés sur leurs terres natales et celles de leurs ancêtres par des populations africaines et asiatiques beaucoup plus jeunes, ceci de manière légale (une immigration assumée pour des raisons autant économiques qu'idéologiques) comme de manière illégale. Prisonniers de leur sentiment de culpabilité, pénétrés par l'idéologie de la Fin de l'Histoire (le village mondial métissé), ils refusent de reprendre leur destin en main.

Or la dynamique décrite (dépeuplement européen/repeuplement africain et asiatique) risque de se combiner dans les années à venir à des facteurs extérieurs à l'Europe autant démographiques qu'économiques ou géopolitiques, ces raisons déterminant l'origine socio-économique de ces flux migratoires.

Pour quelles raisons, en effet, la pression migratoire du Sud sur l'Union européenne va-t-elle s'aggraver ?

Comparons l'évolution quantitative des populations de la rive Nord et de la rive Sud de la Méditerranée. Dans la rive Nord nous rassemblons la France, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, le Portugal ; dans la rive Sud, en faisant le tour du « boulevard périphérique méditerranéen », le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, l'Égypte, la Turquie, les 4/5 de la population de Chypre³, la Syrie, la Palestine, le Liban et la Jordanie. Israël est mis à part car c'est un pays d'accueil d'une forte immigration juive et très peu un pays source.

La rive Nord (européenne) compte aujourd'hui environ 180 millions d'habitants tandis que la rive Sud en compte 240 millions. En 2030, dans 25 ans, la rive Nord aura perdu (si l'on ne compte pas l'afflux d'immigrés extra-européens qu'elle connaîtra certainement) 6 millions d'habitants, tandis que la rive Sud en gagnera 100 millions pour dépasser les 100 millions d'habitants. Les démographies italienne et espagnole connaîtront un recul particulièrement terrible. On aura donc « face à face », dans l'interface méditerranéenne, deux fois plus de population au Sud qu'au Nord.

Or ce réservoir démographique qui fait face aux rivages méditerranéens de l'Europe est caractérisé notamment par le plus fort taux d'émigration du monde. Alors que la moyenne mondiale se situe à 2 % de la population (qui émigre chaque année), le taux de départ moyen en Méditerranée est de 5 % de la population. Taux supérieur à la zone Caraïbes et à l'Asie. Traduisons cela en données quantitatives : depuis le début des années 1960, près de 20 millions des ressortissants des pays de la rive Sud ont émigré (pas seulement vers l'Europe, mais aussi vers l'Amérique du Nord).

Or cette réalité démographique de la rive Sud doit être combinée avec les risques géopolitiques qui pèsent dans la région.

Le premier risque géopolitique majeur est celui de l'évolution des régimes du monde méditerranéen musulman vers l'islam politique (l'islamisme). La persistance du conflit israélo-palestinien, l'occupation américaine de l'Irak, la collaboration de leurs gouvernements avec les États-Unis d'Amérique perçue par une très large majorité des Arabes d'Afrique du Nord comme du Levant comme une aliénation et une humiliation, l'absence de véritable développement socio-économique au-delà de marques évidentes de croissance, tout ceci contribue à faire le lit de l'islamisme. Quel est, dans ces conditions, le degré de solidité des régimes algérien ou jordanien par exemple ?

³ Nous distinguons donc la population chypriote de la population turque occupante du Nord de l'île, en contradiction avec le droit international.

Deuxième phénomène à prendre en compte : les conséquences de la révolution économique mondiale causée par l'émergence de l'Asie et notamment de la Chine. Sous pression croissante et pour rester compétitives, les économies européennes risquent de connaître un glissement vers l'économie souterraine. Déjà 10 % du PNB de l'Espagne et 30 % du PNB de l'Italie ou de la Grèce sont le « fruit » de l'économie parallèle. Plus l'Europe vieillit, plus les Etats providence sont confrontés au coût de la vieillesse et de la santé, plus l'économie en subit les conséquences, et plus celle-ci cherche naturellement à se soustraire à la ponction fiscale, en délocalisant ou en fraudant.

Or qui plus d'économie clandestine dit davantage d'emplois clandestins. Des pans entiers des économies européennes risquent donc de recourir à de l'emploi étranger et clandestin ou même légal dans la mesure où « l'immigré » est en général moins exigeant en matière de conditions de travail et de niveau de rémunération (il n'a tout simplement pas le choix !).

Il y a une pompe aspirante de l'immigration légale et illégale qui est d'essence économique, de nombreux acteurs de l'économie jugeant que le « mondialisme » leur permet de rester compétitif face à la capacité d'adaptation remarquable des Etats-Unis et surtout face au défi chinois et plus largement asiatique.

A propos de mondialisation, parmi les multiples conséquences (positives ou négatives d'ailleurs) de celle-ci, figure l'aggravation du poids des maffias transétatiques. La globalisation financière et la liberté de tous les flux favorisent en effet les structures trans-étatiques illicites. Or l'un des secteurs lucratifs de ces maffias est justement le « marché de l'immigration clandestine ». Plus la demande migratoire augmente, plus les maffias prospèrent, et plus celles-ci prospèrent, plus elles sont en mesure de développer de nouvelles filières d'immigration clandestine et donc de susciter l'offre.

L'analyse des flux d'immigration clandestine révèle le poids des réseaux albanais, yougoslaves, chinois, russes... Trafic d'êtres humains qui se combine d'ailleurs souvent avec trafic de drogue, ces pauvres immigrés clandestins étant parfois obligés de payer leur passage devenant ainsi des revendeurs ou des passeurs de drogues et hypothéquant ainsi fortement les chances de leur liberté et de leur dignité futures⁴. Les mafias marocaines en particulier obligent nombre de leurs candidats à l'émigration à leur acheter du haschisch du Rif qu'ils devront revendre en Espagne, en France ou en Belgique pour survivre dans les premiers mois de leur arrivée. S'agissant du Maroc, ce trafic d'humains couplé à un trafic de stupéfiants pèse de l'ordre de 10 milliards de dollars par an !

Mais les perspectives d'immigration ne sauraient se limiter au constat d'un différentiel démographique béant entre rive Nord et rive Sud, à la pression asiatique sur les économies européennes qui déterminera chez de nombreux acteurs un comportement favorable à l'immigration, ou encore au risque de basculement dans l'islamisme de pays du Maghreb ou du Machrek. Une question souvent ignorée, en effet, est celle des perspectives post-pétrolières dans le Golfe arabo-persique.

Aujourd'hui, a-t-on bien conscience que le Golfe arabo-persique, grâce à son économie pétrolière et gazière, absorbe une proportion importante de l'émigration asiatique, égyptienne et turque qui aurait pu venir jusqu'en Europe ?

Six pays du Golfe (dont la population arabe autochtone est relativement faible) absorbent à eux seuls plus de onze millions d'immigrés : des Pakistanais, des Hindous, des Philippins, des Egyptiens, des Turcs...

Or deux remarques sont à faire concernant l'évolution du profil de cette immigration dans la zone « tampon » du Golfe située entre Europe et Asie. D'une part la proportion des Arabes par rapport aux Asiatiques tend à diminuer. En 1990, les Egyptiens formaient encore 40 % des

⁴ On voit là tout le drame de l'immigration qui transforme parfois ainsi des pauvres honnêtes et dignes en pauvres délinquants. Comme ces dizaines de femmes qui, de la pauvreté digne dans leur patrie, passent à l'étranger à l'indignité de l'esclavage sexuel.

actifs en Irak et au Koweït. Aujourd'hui, plus de 70 % de la main d'oeuvre est asiatique. Les raisons de cette évolution sont évidemment multiples. Mais il faut insister sur la peur de l'islamisme dans les pays du Golfe qui risque de pousser ceux-ci à favoriser la venue d'immigrés asiatiques non musulmans, comme également sur le fait que l'asiatique est souvent réputé plus travailleur que le méditerranéen.

Songeons maintenant à ce qui se passera lorsque nous entrerons pleinement dans une nouvelle révolution énergétique mondiale, c'est-à-dire, sans doute autant pour des raisons d'épuisement des ressources elles-mêmes que de saturation en gaz à effet de serre de notre atmosphère terrestre, l'humanité aura enfin choisi de se libérer des hydrocarbures. Que se passera-t-il alors ? Le Golfe sera-t-il encore cette zone tampon placée sur le chemin de cette « marche vers l'ouest » de millions de migrants asiatiques ? N'iront-ils pas plutôt alors grossir les rangs de l'émigration vers l'Europe ?

Autre question géopolitique. Le conflit israélo-palestinien. Loin d'être terminé, malgré la pause qui suit le choc de la mort du Raïs palestinien, ce terrible conflit laisse en suspens l'avenir de millions d'hommes et de femmes, Juifs et Arabes, sur la terre de la Palestine géographique comme à ses abords. Dans cette région, il est hélas difficile de croire une paix possible (deux peuples voisins dans deux Etats souverains distincts) tant les équilibres démographiques, hydrologiques, économiques d'aujourd'hui dépendent de la domination de l'un des deux peuples sur l'autre. Un nouveau cataclysme reste donc possible avec, à la clé, des millions de réfugiés fuyant vers d'autres pays arabes ou vers l'Europe.

Autant la carte géopolitique de l'Europe est pacifiée, autant celle du Moyen-Orient ne l'est pas. Personne ne peut affirmer que les minorités kurdes ou palestiniennes, incorporées aujourd'hui dans tel ou tel Etat-nation, le seront encore demain. Le peuple kurde, sans Etat et dans des frontières étatiques parfois fragiles (considérons à ce propos l'évolution de l'Irak vers le fédéralisme) constitue encore un formidable réservoir d'émigration vers l'Europe. Déjà 2,5 millions de Kurdes vivent en Allemagne ; 200 000 en France et 200 000 en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas.

De même que rien ne nous dit que l'Union européenne, parfois généreuse jusqu'à mettre en péril son propre avenir, ne proposera pas un jour (avec les encouragements des Etats-Unis) l'accueil de centaines de milliers de Palestiniens pour favoriser un règlement israélo-palestinien⁵.

Et d'ailleurs, cette faiblesse de l'Europe face au défi de l'immigration n'est-elle pas finalement la principale menace qui pèse sur celle-ci ?

L'Europe accepte le fait accompli de l'immigration illégale en régularisant sans cesse davantage. Chaque année, sur le territoire de l'Union à 15 (avant l'élargissement de 2004 donc), entre environ un demi million de clandestins (c'est évidemment une estimation) ; chaque année le nombre de personnes régularisées après avoir enfreint les lois européennes ne cesse d'augmenter sur tout le territoire de l'U.E. 220 000 régularisations en France ces trois dernières années ; 50 000 en Belgique ; 720 000 en Grèce ; 1,5 million en Italie (dont 700 000 pour la seule année 2002) ; 575 000 en Espagne ; 240 000 au Portugal.

On oublie souvent que la mécanique du regroupement familial fait (en France notamment mais aussi dans plusieurs autres pays de l'Union) qu'une seule régularisation signifie du même coup trois, quatre ou cinq nouveaux immigrés légaux. 20 000 personnes régularisées peuvent faire d'un coup jusqu'à 100 000 nouveaux immigrés légaux.

L'Union européenne est donc entrée, en profondeur, dans un processus qui, à l'issue de ce siècle, aura abouti au remplacement de sa population d'origine par des populations non

⁵ La question des réfugiés étant en effet l'un des points essentiels de blocage entre Palestiniens et Israéliens. Trop de monde, pas assez de terre, pas assez d'eau, des lieux saints qu'on ne partage pas...

européennes, africaines et asiatiques. L'Europe ne sera plus européenne à la fin du XXI e siècle.

Mais ce que connaît notre civilisation européenne, héritière de Rome et des cathédrales du Moyen-âge, est à différencier de la situation nord-américaine, des Etats-Unis en particulier. Le dernier livre de l'universitaire américaine Samuel Huntington montre en effet que si l'Amérique tend à perdre sa dominante « blanche » et anglo-saxonne, elle reste néanmoins culturellement chrétienne; plus que cela, les guerres dans lesquelles elle est entrée contribuent, au-delà des fractures communautaristes, à refonder la nation américaine autour d'une religiosité commune. Les Etats-Unis continuent donc, à partir de plusieurs races, à fabriquer des Américains.

Au contraire, il y a peu d'espoir que l'Union européenne, à partir de populations ethniquement extra-européennes, ne parvienne à fabriquer des Européens de culture. D'abord parce qu'à la différence des Etats-Unis (qui absorbe une majorité de chrétiens et parvient encore à convertir une proportion significative de ceux qui ne l'étaient pas), l'immense majorité des migrants vers l'Europe n'est pas de religion chrétienne; ensuite, parce que la volonté de « convertir » ces migrants, si ce n'est à la religion des Européens, du moins aux valeurs qui en découlent, a disparu. Non seulement la construction européenne telle qu'elle est envisagée aujourd'hui contribue à éradiquer les identités nationales, mais aucune identité européenne de substitution n'est proposée en lieu et place de celles-ci. En conséquence, l'immigré extra-européen est accueilli par un ensemble économique progressivement vidé de ses contenus identitaires et dans lequel il n'a aucune chance de s'assimiler puisqu'il n'a plus rien à assimiler.

Plus les années passeront, moins les écoles européennes seront en mesure d'assimiler les petits enfants d'origine extra-européenne. Regardons à ce propos les chiffres en France et notamment celui des effectifs des enfants d'immigrés d'origine extra-européennes (âgés de moins de 15 ans) : ils constituent déjà 13 % des enfants dans les classes. En 2030, ce chiffre sera passé à 25 % mais dans les grands centres urbains (Paris, Marseille, Strasbourg...) cette proportion pourra être de 50 voire 75 %. On voit bien que l'idée même d'assimilation n'a déjà plus de sens.

Ma conclusion est donc radicale ou sombre. Ou bien l'Union européenne lance dans les prochaines années à venir une sorte de « Plan Marshall » de relance de la natalité et de réduction de l'immigration extra-européenne (politique d'immigration sélective, abolition du regroupement familial, encouragement au retour par limitation drastique des prestations sociales...) ou bien la civilisation européenne aura disparu à la sortie de ce siècle.